Le suicide des agriculteurs exploitants en France

12 mars 2018

Santé publique France et la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) se sont associées, afin de produire des indicateurs de mortalité par suicide chez les agriculteurs. Des travaux de 2014 ont été reconduits et complétés par une analyse de l'évolution de la mortalité par suicide et des caractéristiques socio-professionnelles des agriculteurs concernés entre 2007 et 2011. Les résultats ont été publiés en février 2018 dans le troisième rapport de l'Observatoire national du suicide et en particulier dans deux fiches (n°4 et n°5).

L'analyse des caractéristiques socio-professionnelles associées à un risque plus élevé de suicide, chez les hommes exploitants, est basée sur les données (CCMSA et CépiDc) disponibles de 2007 à 2011, et porte sur un total de 1 717 500 observations (soit en moyenne 343 500 hommes par an). Durant cette période, 674 décès par suicide d'hommes exploitants agricoles ont été recensés. Les résultats montrent qu'en 2007 et en 2011, la mortalité par suicide dans cette population n'est pas plus élevée que dans la population générale. En revanche, une surmortalité par suicide est observée en 2008 (+ 28 %), 2009 (+ 22 %) et 2010 (+ 20 %). Elle n'est pas statistiquement significative chez les femmes agricultrices.

Les auteurs identifient plusieurs facteurs augmentant le risque de suicide chez les agriculteurs : un âge compris entre 45 et 54 ans, une exploitation à titre individuel, une activité d'exploitant à titre exclusif, une surface agricole utile comprise entre 20 et 49 hectares et la localisation de l'exploitation dans certaines régions. Aucun secteur d'activité n'apparaît associé à un risque plus élevé de mortalité par suicide. Cependant, une analyse spécifique en élevage bovin montre qu'il est particulièrement touché (voir la figure ci-dessous). Ainsi, les éleveurs de bovins viande présentent un excès de mortalité par suicide statistiquement significatif en 2008 (+ 127 %) et en 2009 (+ 57 %). Ceux produisant du lait ont, quant à eux, un excès de mortalité statistiquement significatif en 2008 (+ 56 %), 2009 (+ 47 %) et 2010 (+ 51 %). Cette surmortalité pourrait donc être, en partie, liée à la crise qui a touché le secteur durant cette période et a fortement affecté les revenus des éleveurs bovins.

Évolution des Ratios Standardisés de Mortalité (SMR, rapport du nombre de décès observés et attendus qui sont calculés à partir des taux spécifiques de mortalité de la population française) par suicide chez les hommes éleveurs bovin lait et éleveurs bovin viande, de 2007 à 2011

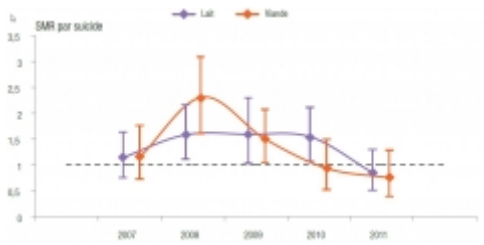

Source : CCMSA et CépiDc-Inserm

Sur cette thématique, on pourra également se reporter à la thèse de Nicolas Deffontaines, soutenue en septembre 2017, montrant que les liens sociaux et la famille constituent un facteur majeur de protection contre le suicide.

Estelle Midler, Centre d’études et de prospective

Source : Observatoire national du suicide